

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 38

Artikel: Un chansonnier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mais vous, vous êtes aussi un de ces rêveurs, un de ces êtres de brouillard et de lune, et vous ne m'écoutez pas ! Vous voguez là-haut, hein ?

» Tenez, excusez-moi, mon cher, — j'aperçus là-bas un de mes collaborateurs, — ce grand, voyez-vous, à l'air mélancolique; je vais lui dire son affaire, à celui-là ! »

Mon ami était déjà loin, je l'aperçus encore quelques secondes, gesticulant à côté d'un grand garçon barbu et résigné, dont les yeux souriaient, un peu tristes.

Le bon rire de nos pères ? Il avait bien un peu raison, mon ami ! Il était bien un peu, lui, le fantastique Diogène des choses passées !

Où s'est-il perdu ? En quelles voûtes sans écho a-t-il sonné pour la dernière fois, comme un joyeux son d'olifant, le gros et large rire de nos aïeux aux solides mâchoires, aux puissants estomacs ?

Il doit y avoir bien longtemps de ça !

Que pouvaient-ils bien conter, nos grands-pères, nos aïeux, attardés le soir à l'entour des vastes cheminées où l'on flambait des chênes ?

Ou bien, en leurs rabelaisiennes agapes, où les vins de rubis et de veil ou moussaient dans les grands hanaps cercrés d'argent !

C'est là, bien calés dans les chaises profondes et hautes comme des parois, c'est là, les jambes allongées sous la nappe et le pourpoint à l'aise, qu'il devait s'épandre en sonorités larges et puissantes, le vieux rire français, le vieux rire gaulois aux claironnées parfois frustes et naïves !

Nos ancêtres devaient aimer les tableaux larges et vivants, les fresques gigantesques, les exercices violents, les tables où l'on est trente en fer à cheval, les besognes que l'on taille sur de grands patrons et les chansons héroïques ! Etaient-ils plus heureux que nous, qui avons désappris de bien rire, qui rêvons dès l'enfance et aimons trop les histoires tristes et douces, et qui, à dix-huit ans, avons écrit nos premiers sonnets désespérés ou disséqués nos premières amertumes ?

C'est bien possible !

Ils devaient aimer, nos ancêtres, les palettes vigoureuses et saines, hautes en couleur ; les carmins clairs, les toits rouges sous les soleils rutilants, et l'éclat des moissons jaunes ou vertes...

Nous, nous aimons trop le mauve...

P. S.

Quand vous aurez soif.

Un voyageur de commerce de Genève visitait, l'autre jour, sa clientèle lausannoise. A ses côtés cheminait un portefaix qu'il avait engagé et qui poussait une charrette pleine de caisses d'échantillons.

— Quand vous aurez soif, lui fait le Genevois, ne vous gênez pas, dites-y.

Au bout d'une heure d'allées et de venues, de montées et de descentes, le commissionnaire s'écrie en s'approchant du café du Raisin : « Zi ! » Mais le commis-voyageur ne s'arrête pas et, prenant par la Madeleine, arrive à la place de la Riponne. Comme il allait dépasser le café Vaudois, l'homme à la charrette lui touche le bras et répète, avec vigueur cette fois, son : « Zi ! »

— Vous dites ? lui demande le Genevois.

— Je dis : zi, puisque monsieur m'a dit, en me remettant ses marmottes : « Quand vous voudrez boire un verre, dites zi. »

Vieilles choses.

Bien des gens connaissent l'amusante chanson de Gustave Nadaud dont le refrain est : « Et je n'ai pas vu Carcassonne ». Bien peu, sans doute — en dehors des intimes de Clio —

connaissent l'origine de ce nom d'une des plus pittoresques villes du midi de la France. La voici telle que je la retrouve dans un vieux bouquin, deux fois plus âgé que moi, et qui, pour cela, m'inspire une confiance sans limite.

« Carcassonne, avant de porter ce nom, fut prise par un chef Sarrasin, lequel — en vertu d'une antique coutume propre à ce peuple — se décore du titre pompeux de roi de la cité conquise. Ce roitelet avait nom Balahac. Or, dans une sortie qu'il exécute contre une armée de Charlemagne qui assiégeait la ville, le roi fut pris et pendu haut et court.

Il laissait une veuve, femme d'un grand mérite et de beaucoup de courage, dont le nom — devenu bizarre depuis — fut alors couvert de gloire. Elle s'appelait Carcasse.

La veuve du malheureux Balahac entreprit de venger son mari et soutint le siège comme seule une femme est capable de le faire. Mais, pressée par la famine, et ne voulant que l'ennemi s'en doutât, elle eut l'idée de le tromper par un stratagème dont le résultat fut nul, du reste. Elle fit jeter par-dessus les murailles de la ville un porc auquel on avait fait manger deux boîteaux de blé. Ainsi qu'elle l'avait prévu, les assiégeants s'en saisirent, l'ouvrirent et en conclurent qu'on ne manquait pas de vivres dans une ville où les cochons recevaient pareille pitance.

» Cependant Carcassonne fut prise peu après.

» Carcasse reçut le baptême d'assez bonne grâce, mais non sans redevance. Elle se fit chrétienne et Charlemagne — en galant homme — lui laissa la seigneurie de la ville. »

Bien des femmes — même des belles — consentiraient à être carcasses à moins.

Le nom de cette reine ne s'est pas perdu. Sa mémoire est rappelée sur la porte même de la vieille cité méridionale, avec l'inscription *Carcas sum*, dont la corruption a sans doute donné le nom à la ville.

Après tout, cela est bien possible.

CH.-GAB. M...

L'édhie bénite.

L'incurâ dè B*** étai on bin bravo et dign' homo que bennessai ti lè māi 'na breinta d'édhie po lè dzeins dè la perrotse, que cein est rudo coumoudo, kâ quand l'est qu'on a dè l'édhie bénite à l'hôto, tot va bin ; lo diablio ein a poâie.

Adon, quand l'eincourâ a bénî cll'édhie, lo sacristain preind on bidon et la portè tsi lè dzeins. On dzo, l'ein bailli pi trâo po coumeinci et ma fai n'iavâi pas moian d'ein avâi po tot lo mondo. Quand n'ein eut perein qu' l'affrè dè dou déci à fond dè son siau, noutron gaillâ ne fâ ni ion, ni dou, l'eintrè à cabaret et va tot bounameint veri lo robinet dè la pierra, su lo laviâo, po reimpliâ lo bidon.

— Mâ, mâ ! que fédé-vo, que lâi de caquoun que lo vouâitivé, cll'édhie n'a pas été bénite pè l'incurâ ?

— Oh baque ! que repond lo sacristain, l'incurâ l'a fête fortâ qu'on diablio stu matin, on la pao bin rappendrè onna mi.

Mots d'enfants.

Toto a des réflexions dont l'imprévu amuse son entourage.

L'autre jour, en jouant, il se donne un coup dont la place noircit immédiatement.

— Ce que l'on doit souffrir, tout de même, pour devenir un nègre ! s'écrie-t-il. Ça fait si mal pour se faire un tout petit bout de la peau noir.

* * *

Charlot, qui va sur ses sept ans, n'aime pas qu'on l'ennuie.

Un ami de la maison, dont le crâne est d'ivoire coiffé, se plaît à lui donner des conseils à tout propos : « Charlot, fais ceci.... Charlot, fais cela....

Charlot, agacé, passe sa menotte dans ses cheveux bouclés en disant d'un ton superbe :

— Faites-en autant, vous, m'sieu ! C.-G. M.

L'Anglais, le caion et l'âno.

Dein cé temips, n'iavâi onco min dè cé tsemin dè fai que s'accrotsè ai fil dào télégrafo et qu'on lâi de dâi « tram », coumeint y'ein a ion que vâ à Maôdon, ein passeint pè lo Tsasset-à-Gobet.

On Anglais qu'étai venu du tsî leu po vairè lo canton dè Vaud, volliavè allâ dè Maôdon à Thierreins pè la pousta. Qu'allâvè-te férè à Thierreins ?... On l'jamé bin su. Quand passiront découtè cliai mâison que ya quei à la crâjâ coumeint on va à Neyruz, on pouai etai que devant, que sè vouinnâvè dein lo verin.

— Aoh ! démdâa lo godem ào poustillon, comment vo disez à cette 'hanimal ?

— Un cochon anglais, mossieu.

L'Anglais, quand l'ouïe cein, vegne rodzo dè colère dè sè vairè accobiâ à n'on caion, et sè peinsâ que volliavè prâo remotsi lou condutteu.

On pou plie lèvè, reincontrifront onna cariolè qu'étai trainâne pè onna soûma. L'Anglais fe ào poustillon ein lâi montreint l'âno :

— Comment vo appelez cette chose en français ?

— Un bourrisque, mossieu.

— Aoh yes ! very-well ! chez no, dans le Angleterre, on appellé ça one postillon.

Et tot conteint dè lâi avâi dinsè rivâ son clliou, la colère lâi passâ.

Un chansonnier. — Les chansonniers sont rares à notre époque; les vrais, les convaincus, s'entend. Or, quand les chansonniers manquent, c'est que le monde ne va pas comme il faut. Mais en voici un qui s'annonce, et de chez nous, s'il vous plaît; par la naissance, sinon par ses chansons. Ses chansons, elles ne sont pas plus d'ici que de là; leur patrie est partout où on les chante. *Pierre Alin* est le nom sous lequel M. Pierre Schuler se lance dans le domaine, si vaste, si varié et si séduisant de la chanson. Nous aurons le plaisir de l'entendre vendredi prochain, 25 courant, à la Maison du Peuple. Outre plusieurs chansons françaises de sa composition, M. Schuler nous donnera quelques chansons allemandes. — Billets en vente chez MM. Tarin et Fœtisch frères.

Les mariages à l'anglaise.

Les femmes anglaises, patiemment, ont conquis des droits dont nos femmes du continent sont loin de jouir encore et qui leur laissent toute liberté d'action. Des lois spéciales leur permettent de répudier l'autorité paternelle dès l'âge de seize ans si elles peuvent démontrer que cette autorité s'exerce à leur détriment. A vingt et un ans, maîtresses d'elles-mêmes, elles peuvent épouser qui leur convient sans consulter personne. Mariées, elles sont libres de faire du commerce à leur gré, d'administrer elles-mêmes leurs biens, de faire opérer, s'il y a lieu, des saisies sur le salaire de leur conjoint.

* * *

Ah ! ces mariages anglais ! dit le *Petit Parisien*; aucun obstacle ne vient jamais les entraver. Pas de formalité. Aucun frais de paperrasser. Une visite au registrar et deux témoins suffisent. Voilà l'union bâclée et deux êtres unis. C'est le pays où un fiancé, abordant pour la première fois son futur beau-père, peut lui tenir ce langage : « J'épouse votre fille dans une heure. Tout est prêt pour ce mariage auquel je vous prie de bien vouloir